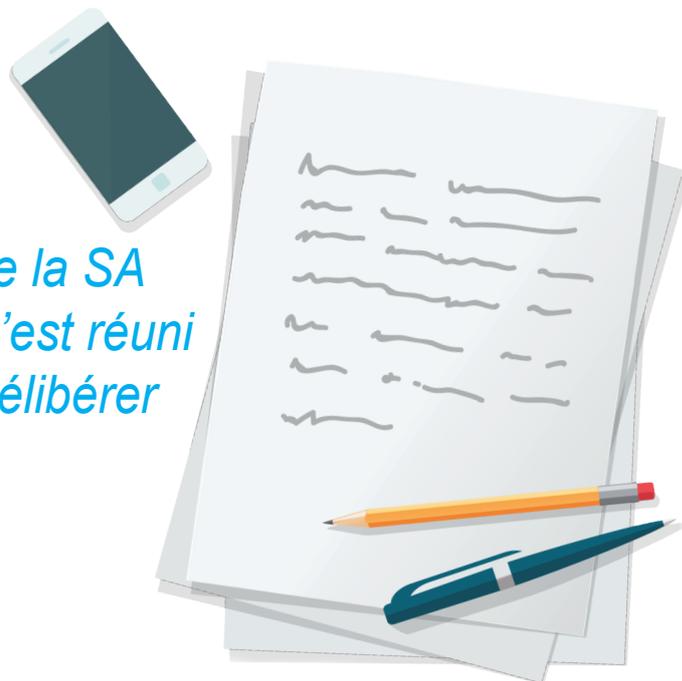


La lettre de vos Administrateurs salariés

Le Conseil d'administration de la SA SNCF Gares & Connexions s'est réuni le mardi 12 avril 2023, pour délibérer des sujets suivants :

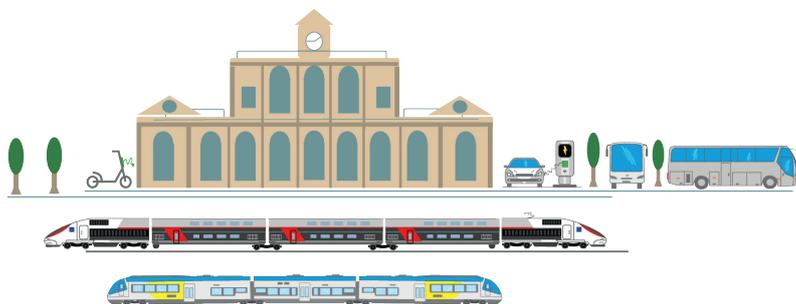


1 Procès-verbal

Le Conseil d'administration a, tout d'abord, approuvé à l'unanimité le procès verbal de la séance du 21 février 2023.

2 Compte rendu d'activité de la directrice générale

- **Le chiffre d'affaires de l'année 2023 est en avance par rapport au budget** en ce début d'année, et ce, malgré les mouvements de grève.
- **Nouvelle gare de Nice Aéroport** : les trois projets présentés pour une gare éco-conçue par G&C et Arep ont été très bien accueillis par le maire de Nice.
- **Gare du Nord** : les aménagements prévus pour la Coupe du monde de rugby et les JO ont été présentés à la maire du 10^e arrondissement de Paris qui les a validés.



Valérie
Lourdain



Philippe
Froissard

- ■ ■ **Austerlitz** : la situation est éclaircie et les travaux vont pouvoir débuter en septembre prochain pour une livraison prévue en mars 2027.
- ■ ■ **JO 2024** : le nombre de voyageurs va sensiblement évoluer sur un mois et demi. Des primes devraient être distribuées pour récompenser les agents qui vont s'impliquer en cette période de congés protocolaires. Il faudra alerter les transporteurs sur l'éventualité d'une hausse des péages pouvant aller jusqu'à 5 % afin d'éviter toute difficulté.
- ■ ■ **Coupe du monde de rugby** : dossier très suivi au mois le mois pour mettre nos installations en conformité.
- ■ ■ **Accessibilité en gare** : 80 % des gares du SDA (schéma directeur accessibilité) seront équipées à l'horizon 2025 (90 % en Île-de-France).
- ■ ■ **Plan à 100 milliards** : à ce jour, la part qui sera attribuée aux gares n'est pas encore définie.



3 Approbation du projet d'aménagement de la gare de Rosny-Bois-Perrier

La gare de Rosny-Bois-Perrier doit accueillir la ligne 11 du métro en 2024 et la ligne 15 à l'horizon 2030. Des travaux d'adaptation des quais et des aménagements des passages souterrains doivent être réalisés pour permettre d'accueillir l'augmentation de la fréquentation de la gare qui va plus que doubler.

S'agissant d'un programme complexe, le projet fait l'objet d'une validation de chaque étape par l'ensemble des financeurs.

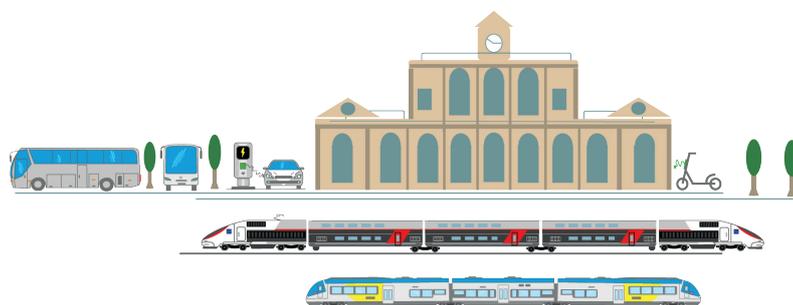
Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le coût final prévisionnel du projet issu des études d'avant-projet pour un montant tous fonds de 67,3 M€.



Valérie
Lourdain



Philippe
Froissard



4 Présentation du calendrier prévisionnel des prochains DRG (document de référence des gares)



Ces dernières années ont été marquées par de profondes évolutions des périmètres [intégration d'une partie du document de référence de Réseau suite à l'intégration des actifs en 2020 ; modifications structurelles du DRG pour permettre la mise en place d'un DRG pluriannuel ; évolution des prestations (personnes à mobilité réduite, modulation tarifaire par nature de train) ; intégration d'un bouclier tarifaire à la suite de la crise COVID] qui ont entraîné des retards dans le travail conjoint de production du document de référence des gares. Le régulateur et G&C ont donc élaboré un calendrier prévisionnel destiné à combler le retard, intégrer des évolutions de facturation pour aboutir à la mise en place d'un DRG pluriannuel à l'horizon 2026.

5 Présentation du bilan social de SNCF Gares & Connexions

Le bilan social présente les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social. Il contient des informations sur l'emploi, les rémunérations, les conditions de travail en termes de santé et de sécurité, la formation et les conditions de vie des salariés.

Il s'agit pour le CA de s'assurer que la SA G&C a bien respecté son obligation d'information des représentants du personnel concernant ce bilan social.

Cette année, le document n'a pas été présenté en CSE avant son passage en CA du fait de l'actualité sociale.

La résolution a été adoptée à la majorité des administrateurs.

Le prochain conseil d'administration se tiendra le mardi 20 juin 2023 à 16h00.



**Valérie
Lourdain**

Prenez bien soin de vous !

En tant qu'administrateurs salariés, nous sommes dans cette instance pour vous représenter.

N'hésitez pas à nous contacter.



**Philippe
Froissard**

